



Sections de Haute-Garonne

Toulouse, le 23 février 2012

Monsieur le Directeur Régional des Finances Publiques,

En tant que Président du CTL, **les organisations syndicales représentatives du département vous demandent de retirer de l'ordre du jour le point n° 6 concernant la réorganisation de l'exercice ses missions au CDIF de Toulouse.**

Lors de l'audience des personnels du CDIF de Toulouse, le 22 février, vous avez sans aucun doute mesuré le rejet d'une telle réorganisation.

Qui plus est, la Direction Générale, lors de l'audience nationale du 2 février a indiqué l'ouverture de discussion sur la réforme CDI/CDIF. Rien n'est engagé pour l'instant au niveau national ; le premier groupe de travail devant intervenir début mars.

La Ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'Etat, dans sa réponse au rapport de la Cour des Comptes publié le 21 février sur « Les relations de l'Administration fiscale avec les particuliers et les entreprises » précise « Par ailleurs, la création des SIP étant achevée, la reprise des réflexions sur la réorganisation des centres des impôts fonciers va pouvoir être engagée, pour en définir les modalités en 2012. »

Nous dénonçons ce passage en force départemental et vous demandons de retirer ce point de l'ordre du jour.

Par la même, nous vous demandons d'être reçus ce mardi 28 février au matin.

Régis LAGRIFOUL
Secrétaire départemental
Union SNUI-SUD Trésor Solidaires

Boris BEAUDOIN
Secrétaire départemental
CGT Finances Publiques

Patrick LUMEAU
Secrétaire départemental
FO-DGFIP